ARRETE N° RH – 2023/10/24
PORTANT TABLEAU D'AVANCEMENT DE GRADE
POUR L'ANNEE 2023

Réf. : RH/SG/JF

Le Maire de la Ville d'Ingré,

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L.522-23 à L.522-31,

Vu le décret n° 92-850 du 28 août 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles,

Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu le décret n° 2006-1693 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation,

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,

Vu le tableau des effectifs de la Ville d'Ingré,

Vu la délibération DL.20.112 en date du 15 décembre 2020 définissant les ratios d'avancement de grade à 100% pour l'ensemble des grades de la collectivité,

Vu l'arrêté N°RH-2022/12/14 en date du 15 décembre 2022 portant sur les lignes directrices de gestion de la ville d'Ingré pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027,

ARRETE

ARTICLE 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade **d'Ingénieur principal** est établi comme suit :

N°	Nom- prénom	Grade	Date d'effet de la nomination
1	HAMARD Olivier	Ingénieur	1er novembre 2023

ARTICLE 2 : Le tableau annuel d'avancement au grade **de Rédacteur principal de 1ère classe** est établi comme suit :

N°	Nom- prénom	Grade	Date d'effet de la nomination
1	VAVASSEUR Aurélie	Rédacteur principal de 2ème classe	1er novembre 2023

ARTICLE 3 : Le tableau annuel d'avancement au grade **d'adjoint administratif principal de 1ère classe** est établi comme suit :

N°	Nom- prénom	Grade	Date d'effet de la nomination
1	TRASBOT Nicolas	Adjoint administratif principal de 2ème classe	1er novembre 2023
2	CHAUDEAU Carole	Adjoint administratif principal de 2ème classe	1er novembre 2023
3	JOIGNEAUX Marianyck	Adjoint administratif principal de 2ème classe	1er novembre 2023
4	MARCEAU Séverine	Adjoint administratif principal de 2ème classe	1er novembre 2023
5	PEREIRA-CORTIJO Sarah	Adjoint administratif principal de 2ème classe	1er novembre 2023

ARTICLE 4 : Le tableau annuel d'avancement au grade **d'adjoint technique principal de 1ère classe** est établi comme suit :

N°	Nom- prénom	Grade	Date d'effet de la nomination
1	AYEN Léonard Seghar	Adjoint technique principal de 2ème classe	1er novembre 2023
2	BEAUVALLET Pierre	Adjoint technique principal de 2ème classe	1er novembre 2023
3	BRUNEAU Denis	Adjoint technique principal de 2ème classe	1er novembre 2023
4	CURIEL Manuel	Adjoint technique principal de 2ème classe	1er novembre 2023
5	LE ROI Florian	Adjoint technique principal de 2ème classe	1er novembre 2023
6	LENFLE Isabelle	Adjoint technique principal de 2ème classe	1er novembre 2023
7	MIARD Jean-Denis	Adjoint technique principal de 2ème classe	1er novembre 2023
8	THIBAULT Adelin	Adjoint technique principal de 2ème classe	1er novembre 2023

ARTICLE 5 : Le tableau annuel d'avancement au grade **d'adjoint d'animation principal de 1ère classe** est établi comme suit :

N°	Nom- prénom	Grade	Date d'effet de la nomination
1	MENDES Sheila	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	1er novembre 2023

ARTICLE 6 : Le tableau annuel d'avancement au grade **d'agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles** est établi comme suit :

N°	Nom- prénom	Grade	Date d'effet de la nomination
1	CRETEL-DACHICOURT Adeline	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	1er novembre 2023
2	DUFRESNE Céline	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	1er novembre 2023
3	FAVEREAU Christel	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	1er novembre 2023
4	GURY Laëtitia	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	1er novembre 2023
5	TINERT Carole	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	1er novembre 2023

ARTICLE 7 : Le tableau annuel d'avancement au grade **d'adjoint technique principal de 2ème classe** est établi comme suit :

N°	Nom- prénom	Grade	Date d'effet de la nomination
1	CAU David	Adjoint technique	1er novembre 2023

ARTICLE 8 : Le tableau annuel d'avancement au grade **d'adjoint d'animation principal de 2ème classe** est établi comme suit :

N°	Nom- prénom	Grade	Date d'effet de la nomination
1	MONTAGNER Mélanie	Adjoint d'animation	1er novembre 2023

ARTICLE 9 : Les nominations seront effectuées dans l'ordre d'inscription des agents sur le tableau annuel d'avancement, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours.

ARTICLE 10 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Madame la Présidente du Centre de Gestion.

Fait à Ingré, le 12 octobre 2023

Le Maire,

Christian DUMAS

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire d'Ingré et/ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif d'Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet http://telerecours.fr
Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent arrêté.